



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 51549

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les recommandations du rapport public annuel 2014 de la Cour des comptes concernant Pôle emploi. Ce rapport préconise de mieux assurer la publicité des sanctions encourues en cas de fraude auprès des demandeurs d'emploi et des employeurs. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51549

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2281

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)